

1939 ~ LE VERNET ~ 1944

Action et Administration : 2, rue du 14 Juillet - 09100 PAMIERIS

Déclaré à la Préfecture de l'Ariège

Parution au J.O. du 1.12.1971

COMPTE POSTAL : 2 344 62 S Toulouse

COMPTE BANCAIRE : CL Cpte 50 095 H

TRESORIER : GUTIERREZ A: 22, Lot. Boulbonne - 09100 LA TOUR DU CRIEU GERANT DE LA PUBLICATION: M. MENENDEZ Tél. (61) 67.14.75

IMPRIMERIE: REPRO 9, Avenue du Jeu du Mail - 09100 PAMIERIS

Dépot légal: 1er Trimestre 1980

BULLETIN D'INFORMATION DE L'AMICALE DES ANCIENS INTERNÉS POLITIQUES ET RÉSISTANTS DU CAMP DU VERNET D'ARIÈGE



Février 80

SOMMAIRE

n° 13

Assemblée générale le 8 Juin	2
Retour à l'emplacement de l'ancien camp du Vernet des élèves et professeurs du C.E.S de Saverdun	2
Nos camarades espagnols et la libération de la France	3
Courrier international	4
Le saviez-vous ? par José Cubells	5
Hambre par A. Palacios (Barcelona)	6
Poème: A mi pueblo, en la década de los anos cincuenta	9
Etat de comptes de la section espagnole de notre amicale	10
Notre camarade Hugo SALZMANN n'est plus	12
Nos peines	13
Liste de soutien à l'amicale ; liste de nouveaux adhérents ; et souscription " Album-souvenir "	14
Testament d'un survivant du "train fantôme"	15

transfert vers Sept-Fonds des derniers réfugiés (ceux qui n'avaient pas été incorporés dans les «Compagnies de Travail» ou dans l'armée française), la transformation du camp «d'accueil» des Espagnols en camp d'internement administratif et de répression pour tous ceux que Vichy et les Allemands considéraient comme leurs ennemis et d'où partirent plusieurs expéditions vers Aurigny, l'Afrique du Nord ou même Dachau.

Et puis la résistance, la volonté de s'en sortir, la solidarité qui lie les hommes de l'ombre et les fait se reconnaître, bien loin et bien longtemps après.

Le Camp du Vernet : un creuset de l'antifascisme international où des milliers d'«étrangers» passèrent pendant près d'une décennie, car il y eut plus tard les prisonniers allemands.

Notre dernière étape, ce fut le Cimetière, simple et combien émouvant, découvert pour la première fois par des jeunes qui, en passant sur la nationale 20, ne s'étaient jamais arrêtés à cette pierre dressée, qu'on aperçoit de loin. Ils



L'ancienne entrée du camp devant le chateau d'eau.

n'avaient jamais vu ces tombes - toutes semblables- ces noms aux résonances étranges : Lithuanie, Pologne, Russie, Finlande, Chine, Autriche, Italie, Espagne - Dispersion des hommes par la guerre dont on touche ici des yeux l'absurdité. Quand J. CARDONA - au nom de ceux qui moururent ici - demanda une minute de silence, il y avait de la gravité sur les visages.

Une leçon d'histoire, en somme, dont il faut peut-être seulement regretter la brièveté par suite des exigences de l'emploi du temps - mais une leçon vivante et par là efficace, car aucun discours écrit ne remplace la valeur du témoignage vécu.

Une leçon dont on se souvient.

Mme Claude LAFFARGUE
Professeur CES SAVERDUN

Nos camarades Espagnols et la Libération de la France

Dans le cadre de cette modeste page d'histoire, je veux rappeler, après bien d'autres témoignages, que nos camarades espagnols ont été présents dans tous les combats qui se sont déroulés sur tous les fronts de France pour chasser les



Photo prise à la Centrale d'Eysses .
En haut de gauche à droite : F. Guardia mort en Allemagne, Linares, Salas et Palomo
à Genoux : F. Famada et I. Sanchez arrêtés en Ariège et qui faisaient partie du Bataillon de la Centrale d'Eysses.

nazis de notre pays et aboutir à sa libération.

Mais s'il est vrai que beaucoup d'entre eux, sans distinction d'âge, étaient comme Christino Garcia, des organisateurs et des chefs de maquis, il est vrai aussi que d'autres étaient emprisonnés dans les géoles de Vichy et menaient le combat à l'intérieur de leurs prisons.

Ancien détenu de la Centrale d'Eysses, de triste mémoire, c'est là que je les ai connus et que j'ai pu admirer leur courage, leur abnégation, leur volonté de vaincre et leur esprit de sacrifice. Je garderai de tous ceux que j'ai connus, notamment de mon camarade CARDONA José, que je revois toujours avec une grande joie, de GUARDIA, de BUG FERRER, de FANIOLE FACUNDO et de tant d'autres, un fervent et inoubliable souvenir.

La prison Centrale d'Eysses a vu se dérouler deux événements exceptionnels. J'étais présent au premier qui eut lieu les 8,9 et 10 décembre 1943 plus connu sous le nom que nous lui avons donné : «Les trois Glorieuses».

156 internés administratifs devaient être transférés en zone nord en vue de leur déportation. Je faisais partie de ce convoi. Or, les 156 refusaient de sortir de leur dortoir et s'y barricadaient contre la volonté des forces de police. Celles-ci, sous les ordres de l'Intendant de police de

Vichy, attaquaient les patriotes aux gaz sans sommation et sans tenir compte ni de leur état de santé, ni de leur âge, ni du fait qu'il y avait parmi eux des grands mutilés de la guerre de 14-18. C'est alors que le miracle se produisit. Tous les condamnés politiques, parmi lesquels se trouvaient nos camarades Espagnols, brisant les barreaux de leurs cellules, arrivaient à se libérer et venaient à notre secours. Le jour se levait à peine lorsque le bataillon d'Eysses déferla comme une marée dans la cour centrale, opposant aux forces de police puissamment armées, la grandeur de leur courage et le barrage de leurs poitrines. En tête de ce cortège émouvant et pathétique se trouvaient des camarades Espagnols parmi lesquels mon ami CARDONA José. A l'ultime moment des grandes décisions, leurs poitrines frôlaient les fusils et les mitraillettes des policiers. Allaient-ils tirer ? Allaient-ils tuer ? Si l'ordre avait été donné, beaucoup de camarades français ainsi que José CARDONA seraient morts en héros, ce jour là, pour nous et pour la France. Sous la puissance du bataillon d'Eysses, la police recula et baissa les armes. Les 156 internés, quoique blessés par les gaz, évitèrent la déportation et furent transférés à la citadelle de Sisteron d'où ils s'évadaient le 8 juin 1944 pour participer aux combats de la libération.

Grâce à cette action unique dans les annales de la Résistance Française, à laquelle participèrent des camarades espagnols, les détenus de la centrale d'Eysses avaient pu obtenir

une des plus belles victoires contre les traîtres de Vichy.

La deuxième bataille, beaucoup plus importante que la première, eut lieu le 19 Février 1944. Minutieusement préparée, remarquablement organisée, elle avait pour but de maîtriser la direction de la Centrale et les gardiens de libérer les détenus les armes à la main pour leur permettre de rejoindre les Forces Françaises de l'Intérieur et de participer avec elles aux combats de la libération.

La «folle entreprise» comme certains l'ont appelée, faillit réussir. Un moment les détenus pouvaient espérer en la victoire, mais un hasard malencontreux fit échouer nos camarades qui durent cesser un combat inégal qui avait pourtant duré 18 heures.

La répression fut féroce et 12 de nos camarades furent fusillés le 23 février dans la cour de la Centrale. Parmi eux, deux espagnols : SEROT et SERVETO.

Je n'étais plus à Eysses à ce moment là : j'étais à la citadelle de

Ensemble de photographies prises clandestinement au camp de Bram 1939.

Sisteron mais tout ce que j'ai lu et entendu, raconté par des témoins survivants atteste que nos camarades espagnols firent preuve d'un courage exemplaire au cours de ces combats et risquèrent cent fois leur vie pour tenter l'impossible victoire. Pour ceux qui sont tombés dans les divers combats sur tous les fronts de France ; pour ceux qui sont restés dans les camps de la mort victimes de la barbarie nazie et qui n'ont pas eu la joie de voir renaître la démocratie dans leur pays, je terminerai ce bref récit historique en leur adressant ce modeste quatrain.

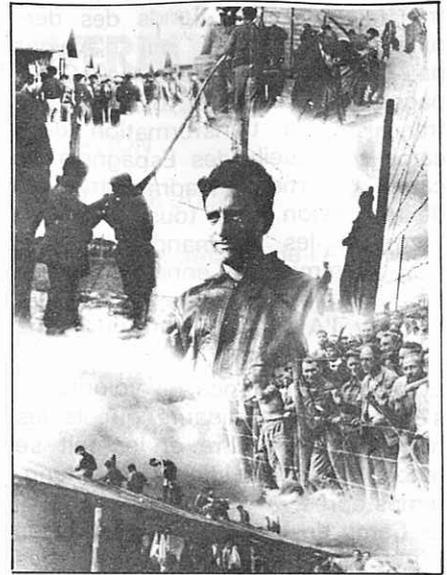
Ils aimaient le soleil radieux de l'Espagne.

Amoureux de la vie et de la liberté.

Ils sont morts pour la France. Et pour l'éternité,

Gardons leur souvenir, dans nos coeurs pour campagne.

José de VALLABRERGNES (Alias Joseph BOUCHE) Ecrivain et Poète, Ancien détenu de la Centrale d'Eysses St Sulpice et Sisteron Evadé.



Initiative Internationale de la Résistance et des victimes du nazisme et du fascisme

Internationale Initiative des Widerstandes und der Opfer des Nazismus und Faschismus

Luxembourg, 6 janvier 1980

Edouard Barbel
p.A. L.P.P.D.
Boîte postale 1424
Luxembourg 1

Monsieur le Président,
chers camarades,

Cette année sera commémoré le 35ème anniversaire de la libération des camps et de la Victoire de la démocratie sur le nazisme et le fascisme, événement auquel chacune de nos associations souhaite donner un caractère solennel.

Le 11 juin 1977, les représentants d'associations nationales de Résistants et de Victimes du nazisme et du fascisme ont lancé l'Appel de Bruxelles (texte joint) sur les bases duquel a été organisée le 22 avril 1978 la manifestation internationale de Cologne. Le 4 novembre 1978, à Luxembourg, nos associations ont estimé que le contact devait être maintenu entre toutes les associations de Résistants, Déportés, Internés, Familles de nos camarades disparus. D'où l'organisation de la rencontre et de la manifestation de Strasbourg le 21 avril 1979.

L'union réalisée entre de très nombreuses associations joua un rôle important dans la décision prise par le Bundestag de la R.F.A. concernant l'imprescriptibilité. Un premier résultat est acquis : les crimes nazis ne seront jamais prescrits. Il convient désormais que les poursuites soient effectivement engagées et que, sans tarder davantage, tous les responsables soient jugés.

Une autre exigence de l'ensemble de nos associations est qu'il soit mis fin aux menées dangereuses des anciens S.S., aux activités et à la propagande nazies et racistes qui redoublent d'insolence en R.F.A. et dans d'autres pays.

Afin que notre action puisse se renforcer dans l'union la plus large, nous proposons à l'occasion du 35ème anniversaire la tenue d'une

CONFERENCE INTERNATIONALE DES ASSOCIATIONS
DE RESISTANTS ET DE VICTIMES DU NAZISME ET DU FASCISME

les 29 et 30 mars à Liège (Belgique)
au Palais des Congrès

A ce rassemblement, nous invitons toutes les associations nationales et internationales de Résistants, de Victimes du nazisme et des familles de disparus d'Europe et d'Israël.

Monsieur le Président,

Nous sommes persuadés que vous-même et votre association comprendront l'importance de cette Conférence Internationale de Liège. Dans l'espoir que votre organisation y sera représentée, nous vous prions de croire à nos sentiments de fraternelle amitié et à notre indéfectible attachement à notre passé commun.

Pour l'Initiative Internationale
des Résistants et Victimes du nazisme
et du fascisme



Pièces Jointes :

- Un formulaire de participation pour un ou deux délégués par association et de réservation de chambres d'Hôtel (à nous retourner dans les meilleurs délais, avant le 1er mars) ;
- Le programme et l'ordre du jour de la Conférence ;
- Un projet de message.

Nous vous prions de bien vouloir nous soumettre vos propositions de modification également jusqu'au 1er mars 1980. Pour des raisons de technique il nous serait peu possible de prendre en considération une mise au net du texte à une date ultérieure. Nous vous serions très reconnaissants de bien vouloir nous transmettre vos modifications à temps voulu.

Ne recevant aucune proposition de modification de votre part jusqu'à la date citée au-dessus, nous nous permettons de supposer que vous êtes d'accord avec la rédaction du message.

- Un appel de Bruxelles.

Le saviez-vous?...

AVION A TARIF REDUIT

La formule dite «billet conjoint» existe à la Compagnie AIR INTER et seulement sur les vols BLEUS. (Une formule voisine existe à AIR FRANCE sur la ligne Paris-Nice).

Cette formule de «voyage en duo» est assortie de deux conditions fort simples : que le premier billet ne supporte pas de réduction et que le voyage s'effectue sur un vol BLEU. Comment procéder ? Si le premier billet est déjà émis, il suffit de réserver la seconde place par téléphone et de prendre le billet demi-tarif à l'aéroport avant d'embarquer. Dans le cas contraire, vous faites établir les deux billets en même temps par votre agence de voyages ou par l'agence AIR INTER la plus proche.

Cette même compagnie AIR INTER a également une formule «AGE D'OR» vous permettant de voyager avec 50% de réduction sur les vols bleus et 25% sur les vols dits Blancs, si vous avez, Madame, soixante ans ou plus et vous, Monsieur, soixante-cinq ans ou plus. Votre carte d'identité présentée au moment de votre demande de billet suffit à vous le faire délivrer à ce tarif privilégié.

PENSIONS DE REVERSION :

Pour bénéficier de la pension de réversion de la Sécurité Sociale, le conjoint survivant doit avoir été à charge. Depuis le «décret n° 75-109 du 24-02-1975», est considéré comme à charge le conjoint dont les ressources personnelles ne dépassent pas annuellement 2.080 fois le montant du S.M.I.C. à la date de la demande ou à la date du décès, soit

- à partir du 1er Juillet 1979
12.15 x 2.020 25 272,00 F
- à partir du 1er septembre 1979 :
12.42 x 2.080 25.833,60 F.

CUMUL PENSION D'INAPTITUDE ET REVENU PROFESSIONNEL :

Le titulaire d'une pension liquidée ou révisée au titre de l'inaptitude au travail ou d'une pension de vieillesse substituée à une pension d'invalidité, tant que l'intéressé n'a pas atteint son 65^e anniversaire, ne doit pas tirer d'un revenu professionnel plus d'un maximum fixé à la moitié de 520 heures du SMIC par trimestre «Décret n° 72-423 du 17-05-72 », soit :

- du 1er Juillet 1979 au 31 Août 1979 : 260 x 12.15 3.159,00 F
- depuis le 1er septembre 1979 :
260 x 12.42 3.229,20 F.

RÉGIMES DE RETRAITES COMPLÉMENTAIRES

Valeur du Point de Retraite au 1^{er} juillet 1979

I.R.C.A.N.T.E.C.	1,012 F	I.P.R.I.S.	1,158 F
A.G.I.R.C.	1,094 F	I.R.E.P.S.	12,89 F
A.G.R.R.	1,034 F	I.R.P.C.	1,022 F
A.N.E.P.	8,00 F	I.R.P.S.I.M.M.E.C.	1,1020 F
C.A.N.A.R.E.P.	0,3668 F	I.S.I.C.A.	1,5916 F
C.A.R.P.I.L.L.G.	0,8667 F	R.E.S.U.R.C.A.	1,10 F
C.G.I.S.	11,52 F	R.I.P.S.	0,8680 F
C.I.P.C.A.	2,03 F	U.N.I.R.S.	1,046 F
C.I.R.C.O.	1,048 F	C.A.M.A.R.C.A.	1,241 F
C.I.R.P.S.	1,0592 F	C.P.C.E.A.	0,691 F
C.N.R.O.	1,1276 F	C.R.E.P.A.C.	1,06 F
C.P.M.	1,1561 F	C.R.I.	0,3171 F
F.N.I.R.R.	1,0768 F	(3 ^e trimestre 1979)	
GUTENBERG	0,70 F	C.R.I.A. - I.R.C.A.	0,2888 F
I.R.C.E.M.	0,8736 F	(3 ^e trimestre 1979)	

MAINTIEN DANS LES LIEUX (LOI DE 1948) DES PERSONNES AGEES (70 ANS) :

Lorsque l'occupant d'un logement soumis à la loi de 1948 est âgé de plus de 70 ans et occupe effectivement les lieux, le droit de reprise ne peut pas être exercé au profit d'un bénéficiaire âgé de moins de 65 ans si les ressources annuelles de cet occupant (auxquelles s'ajoutent celles des personnes vivant avec lui d'une manière permanente) sont inférieures à une fois et demie le montant annuel du S.M.I.C. calculé sur la base de la durée légale du travail «Loi n° 76-615 du 9-07-1976», soit :

- du 1er Juillet 1979 au 31 août 1979 : 12.15 x 2.080 x 1.5 37.908,00 F
- depuis le 1er septembre 1979 :
12.42 x 2.080 x 1.5 38.750,40 F.

ALLOCATION LOGEMENT :

L'allocation de logement est revalorisée à compter du 1er Juillet 1979 (période de paiement du 1er Juillet 1979 au 30 juin 1980). Seuls certains éléments servant à son calcul sont relevés, l'ensemble de la réglementation restant sans changement.

- Sont augmentés au 1-07-1979 :
- Les tranches de ressources ser-

vant à déterminer le «loyer minimum», c'est-à-dire la fraction de loyer restant à la charge de l'allocataire ;

- Le coefficient de prise en charge : l'allocation est calculée en appliquant un coefficient de prise en charge, variable selon les ressources et la composition de la famille, à

la différence entre le «loyer minimum» et le loyer réel effectivement payé par l'allocataire ;

- Les plafonds de loyers à prendre en considération pour le calcul de l'allocation qui sont unifiés et la majoration forfaitaire pour charge de chauffage ;
- Le loyer plafond forfaitaire payé par les personnes résidant dans un ensemble doté de services collectifs.

MINIMUM VIEILLESSE ET PLAFONDS :

Les montants minimaux des avantages de vieillesse et d'invalidité en vigueur depuis le 1er Janvier 1979 sont relevés à compter du 1er Juillet 1979 comme suit (montants annuels) :

- le montant de l'allocation non contributive ou du minimum des pensions de vieillesse passe de 6 400 Frs à 7 000 Frs,
 - le montant de l'allocation supplémentaire du fonds national de solidarité (F.N.S.) passe de 6.500 frs à 6.800 Frs.
- Ainsi le «minimum vieillesse» qui était de 12.900 Frs est porté à 13.800 Frs.
- Corrélativement, à partir du 1er Juillet 1979 :

- les plafonds de ressources applicables aux bénéficiaires des allocations non contributives de vieillesse (allocation du F.N.S., allocations aux vieux travailleurs salariés A.V.T. S. et allocation spéciale) sont portées à 14 700 frs pour une personne seule (contre 13.800 Frs) et 27.600 Frs pour un ménage (contre 25.800 Frs).

RENTES D'ACCIDENTS DU TRAVAIL ET PENSIONS DE VIEILLESSE

La revalorisation au 1er Juillet 1979 des rentes d'accidents du travail et des pensions de vieillesse et d'invalidité est fixée à 4%.

Celle au 1er Janvier 1980, sera de 5,4% (arrêté du 28.06.1979 - J.O. du 6.07.1979).

ENTREES DANS LES MUSEES :

Par délibération n° D-676, le Conseil de Paris accorde la gratuité d'entrée dans les musées de la Ville de Paris aux personnes âgées de 65 ans et plus.

Par ailleurs, ces mêmes personnes ont droit au demi tarif pour l'entrée dans les musées nationaux.

PENSIONS DE FAIBLE MONTANT :

Depuis le 1er Juillet 1979, lorsque le montant annuel d'une pension vieillesse est inférieur à 348,00 F, celle-ci n'est pas servie mais remplacée par un versement unique égal à 15 fois son montant.

INFORMATIQUE FISCALE :

Le système de paiement mensuel de l'impôt sur le «revenu» sera mis en application à partir du 1er Janvier 1980 dans les départements du Var, de la Haute-Corse et de la Corse du Sud (décret du 31-07-79).

CONGES PAYES :

L'extension éventuelle du billet de congés payés aux salariés en situation de pré-retraite fait actuellement l'objet d'une étude gouvernementale, celle-ci devrait aboutir avant l'été 1980 si nous donnons une plus grande efficacité à notre action.

PRE-RETRAITE :

L'accord permettant aux salariés démissionnant à partir de 60 ans, de bénéficier du régime de garantie de ressources a été prorogé jusqu'au 31 mars 1981 (J.O. du 13 mai 1979).

ANCIENS COMBATTANTS VOLONTAIRES DE LA RESISTANCE

Compte tenu des longs délais de délivrance de la «carte de combattant volontaire de la résistance», le gouvernement (circulaire C.N.A.V.T. S. n° 13/79) informe qu'il a été reporté au 1er janvier 1980, la date limite avant laquelle les intéressés doivent déposer leur demande de pension vieillesse anticipée (au lieu du 1er Janvier 1977).

Une disposition similaire a été prise par l'A.R.R.C.O. concernant les retraites complémentaires non-cadres. En effet, par la «lettre circulaire LC 79-33» l'A.R.R.C.O. informe qu'il a été :

- reporté au 31.12.1979 (au lieu du 31-12-1974) la date limite de dépôt des demandes pouvant porter effet rétroactif au 1er Janvier 1974, pour tenir compte des difficultés rencontrées par certains requérants ;
- admis de faire rétroagir au 1.01.1974 les droits des intéressés dont les dossiers ont été déposés après la date limite du 31-12-1974, dans la mesure où les intéressés formuleraient expressément la demande de révision avant le 31-12-1979.

COEFFICIENTS POUR LE CALCUL DES PENSIONS DE SECURITE SOCIALE

Années	Coefficients	Années	Coefficients	Années	Coefficients
1930	734,23	1947	48,366	1964	4,666
1931	734,23	1948	33,771	1965	4,363
1932	734,23	1949	28,543	1966	4,123
1933	734,23	1950	25,049	1967	3,905
1934	734,23	1951	17,774	1968	3,599
1935	734,23	1952	14,831	1969	3,126
1936	659,91	1953	14,623	1970	2,833
1937	528,18	1954	13,709	1971	2,545
1938	479,14	1955	12,552	1972	2,294
1939	439,78	1956	11,246	1973	2,118
1940	439,78	1957	10,452	1974	1,868
1941	293,35	1958	9,192	1975	1,574
1942	188,49	1959	8,320	1976	1,341
1943	188,49	1960	7,750	1977	1,156
1944	152,27	1961	6,716	1978	1,040
1945	75,432	1962	5,781	1979	1
1946	62,090	1963	5,176		

Ces coefficients, utilisés pour multiplier les salaires annuels portés sur le compte vieillesse de chaque assuré, permettent d'isoler les dix meilleures années servant de base au calcul des pensions. Les années d'assurances retenues sont, en règle générale, celles accomplies depuis le 1er Janvier 1948.

Les taux des allocations vieillesse, à compter du 1er décembre 1979, sont ainsi fixés :

- allocation aux vieux travailleurs salariés ou allocation spéciale : 7 400 F ;
- allocation du Fonds national de solidarité : 7 200 F ;
- le minimum vieillesse a donc été porté à 7 400 F + 7 200 F 14 600 F.

FONDS NATIONAL DE SOLIDARITE

Plafond annuel des ressources à ne pas dépasser pour bénéficier de l'allocation du Fonds national de solidarité :

- personne seule..... 15 500 F
- ménage..... 29 200 F

L'allocation du Fonds national de solidarité peut être accordée aux titulaires d'une pension, retraite ou allocation de vieillesse, âgés de 65 ans (ou de 60 ans, si inaptes). Autre condition : nationalité française (ou étranger couvert par une convention de réciprocité).

(1) En application de l'arrêté du 28 juin 1979, J.O. du 6 juillet.

A compter du 1er Juillet 1979, les coefficients de revalorisation en vigueur pour le calcul des pensions vieillesse et d'invalidité (régime général et régime agricole), attribués après le 30 juin 1979, sont ceux indiqués dans le tableau ci-dessous (1).

OBSERVATION : Toutes les ressources sont prises en compte, y compris les pensions de guerre, pour l'appréciation du droit dans le cadre du plafond dont il est parlé ci-dessus. Il en est ainsi, notamment, des pensions d'ascendants.

Les veuves de guerre relèvent de dispositions particulières (plafond spécial) - voir ci-dessous.

PLAFOND SPECIAL POUR LES VEUVES DE GUERRE.

Les veuves de guerre bénéficient d'un plafond spécial déterminé par les deux éléments suivants :

- montant de la pension de veuve au taux exceptionnel (614 points), soit 18 806,82 F (1),

- minimum vieillesse : 14 600 F

Total : 33 406,82 F, à quoi s'ajoutent, éventuellement, les suppléments de pension : 140 points si l'invalidé percevait l'allocation 5 bis A (bénéficiaires de l'article L. 18 n'entrant pas dans la catégorie citée ci-dessous) ; ou 230 points si l'invalidé percevait l'allocation 5 bis B (aveugles, amputés de deux ou de plus de deux membres - paraplégiques).

(1) Valeur du point au 1er décembre 1979 : 30,63 F.

SECURITE SOCIALE VIEILLESSE REGIME GENERAL: PLAFOND ANNUEL DES COTISATIONS

Le plafond des cotisations fixé à 53 640 F par an ou 4 470 F par mois pour 1979 a été revalorisé à compter du 1er janvier 1980.

Le plafond des cotisations sera ainsi de 60 120 F par an ou de 5 010 F par mois.

Cette revalorisation entraîne diverses modifications, à savoir :

- augmentation de la retraite vieillesse versée par la Sécurité Sociale et la pension d'invalidité Sécurité sociale passant ainsi de 2 235 F à 2 505 F pour les assurés ayant cotisé au plafond.

A souligner que la présente information concerne les assujettis au régime général (salariés).

CALENDRIER DES JOURS FERIES EN 1980

Fêtes Légales	DATES EN 1980
Jour de l'An	Mardi 1er Janvier
Lundi de Pâques	Lundi 7 avril
Fête du travail	Jeudi 1er mai
Ascension	Jeudi 15 mai
Lundi de Pentecôte	Lundi 26 mai
Fête nationale	Lundi 14 juillet
Assomption	Vendredi 15 Août
Toussaint	Samedi 1er Novembre
Fête de la Victoire	Mardi 11 novembre
Noël	Jeudi 25 décembre

Comme on le voit, la date du 8 mai - anniversaire de la capitulation hitlérienne - ne figure pas parmi les fêtes légales. L'action des A.C.V.G. devrait amener le complément qui s'impose.

DROITS DES REFUGIES D'ORIGINE ESPAGNOLE

Par lettre circulaire du 2 Juillet 1979 signée du directeur des pensions, le secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants a apporté des précisions sur la situation des réfugiés espagnols titulaires d'une pension de victimes civiles de guerre (1). Nous publions ci-dessous ce document qui confirme ce que nous avons déjà écrit, à savoir que les droits reconnus aux intéressés ne seront pas mis en cause dès lors que la condition de résidence en France continuera d'être remplie.

LETTE CIRCULAIRE DU 2 JUILLET 1979.

Par suite de la démocratisation du régime espagnol et de la loi d'amnistie intervenue en Espagne, les ressortissants de ce pays ont désormais cessé de se trouver sous la protection de l'Office français des réfugiés et apatrides, et les cartes qui justifiaient de leur qualité de réfugiés ne sont, en principe, plus renouvelées.

De ce fait, les intéressés ne sont plus juridiquement fondés à bénéficier de la législation du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes civiles, qui leur a été appliquée en vertu de l'article 14 de la Convention de Genève sur le statut international des réfugiés signée à Genève le 28 octobre 1933.

Néanmoins, par mesure d'équité, il a été décidé, en accord avec le ministère du Budget que le versement des pensions attribuées serait poursuivi sous certaines conditions au profit de la catégorie de réfugiés susvisée.

Les droits qui ont été reconnus aux intéressés ne seront donc pas remis en cause mais, bien entendu, dans l'hypothèse où ces ex-réfugiés politiques espagnols cesseraient de résider en France ou s'ils acquerraient une nationalité autre que la nationalité française, leurs pensions seraient suspendues ou supprimées conformément aux règles en vigueur.

Toutes instructions utiles seront adressées aux comptables du Trésor par le ministère du Budget.

(1) Les déportés et Internés politiques sont concernés.

HAMBRE

Hambre. Palabra estremecedora para quienes, como yo, la han padecido.

No me refiero aquí a esa sensación desagradable que nos invade cuando se atrasa la hora de la comida o no hemos tenido tiempo de desayunar. Esto es solo gana, y desaparece al cabo de poco tiempo, cuando satisfacemos la necesidad de alimento que sentíamos.

Al hablar de hambre me refiero a una situación estable, prolongada en el tiempo, que no desaparece o que no se sabe cuando o cómo desaparecerá.

El hambre es demoledora, tanto física como moralmente. Hace sonar en tortillas monumentales, en filas de pollos asados, en paellas gigantes o en cocidos monstruosos. Con estos sueños lega la desmoralización, la apatía, el desinterés por todo lo que no sea conseguir unas peladuras de patata o un mendrugo de pan mohoso. Y ahí está el peligro del hambre para los que antes no la conocieron.

Se afirma que en la actualidad medio mundo pasa hambre. Los niños, hombres y mujeres que la han padecido siempre, desde que nacieron, están acostumbrados a sentirla. Al igual que un ciego de nacimiento no ha conocido más que las tinieblas, el hambriento de nacimiento tampoco ha tenido ocasión de tener nunca las tripas llenas. No tienen comparación posible, aunque hay una diferencia notable entre ellos : el ciego no tiene prácticamente ninguna oportunidad de que cambie su destino ; el hambriento sí. Bastaría con un mejor reparto de la riqueza, unas atinadas medidas sociales, una ayuda mútua internacional.

Me refería al principio de estas líneas o otros hambrientos, a los que no conocieron siempre el hambre y que de repente, por una u otra causa, se enfrentan a ella. Lo mismo que el que pierde la visita después de haberla gozado, la comparación es esta vez posible, y en ambos casos personas hasta entonces animosas, fuertes y llenas de vida se van consumiendo poco a poco recordando épocas anteriores y cayendo progresivamente en una desesperación que puede acabar con ellas. No ocurre siempre así, afortunadamente : muchos reaccionan con fuerza y se adaptan, no dejando que la desmoralización se apodere de ellos.

Hubo de todo en el campo del Vernet, donde no pocos pasaron hambre, mucha hambre. Se vieron algunos hombres deshechos moralmente, casi convertidos en animales. Tal vez fuera lo que buscaban los que nos habían encerrado : hacer de nosotros, sus enemigos, unas piltrafas. Pero lo más lo aguantamos ; perdimos muchos kilos pero no la esperanza ni siquiera el buen humor. No pudieron vencernos en esto nuestros carceleros ; al contrario, cuanto más trataban de hundirnos más salíamos a flote. No intervino poco en este sentido la camaradería y solidaridad que imperaban. Cuando uno flaqueaba, otros veinte estaban allí para reanimarle, reconfortarle. Parte de los paquetes recibidos por unos u otros se destinaba a la comunidad y servía para hacer de vez en cuando una comida «especial» a la que se invitaba a los más desprovistos. Incluso existía una especie de vida social. Los de una nacionalidad determinada invitaban a los de otras. Así se daba un semblante de vida normal y se combatía, más que el hambre propiamente dicha, sus efectos.

Pero hay otras clases de hambre. No siempre se trata de esa carencia prolongada de alimentos que, como decía al principio, causa estragos en lo físico y lo moral. Se puede tener la barriga llena y tener sin embargo hambre.

Por ejemplo, hambre de saber la verdad. No se puede admitir en esta época que nos toca vivir que vayamos por el mundo con los ojos vendados, sin conocer nuestro des-

tino más que de oídas. Se nos informa a través de los medios de difusión de lo que se quiere, deformando o transformando ciertas noticias, ocultando otras. Tenemos derecho a conocer la verdad, sea cual sea el tema difundido, háblese de cuestiones políticas, económicas o sociales. Todos sentimos ese hambre porque desconfiamos de los que nos informan, porque sabemos que nos esconden al menos parte de la verdad, porque estamos cansados de descubrir mentiras que se nos presentó como hechos ciertos.

Por ejemplo, hambre de instruirse, de aprender. Se habla mucho de la «igualdad de oportunidades», pero se ofrece efectivamente ? En realidad, las oportunidades se brindan casi siempre a los mismos, aunque no sean a menudo los más capaces.

Cuántas inteligencias se desaprovechan y malogran porque a los que las tienen no se les da la posibilidad de ponerlas de manifiesto por carecer de medios, de facilidades, de estímulo ?

Por ejemplo, hambre de libertad. No de libertad a medias como existe en numerosos países del mundo. No de libertad «bajo fianza» o «condicional», sino de libertad verdadera, tal como debe ser, reconociendo al hombre su cualidad de ciudadano del mundo y su derecho a disfrutarla. No de libertad basada en unos principios adulterados y que se han moldeado en la forma que conviene a algunos, sino de libertad regulada sin duda pero real, tangible, fundamentada en unos derechos del hombre que han sido planteados desde hace siglos pero que nunca

han sido respetados y aplicados en su totalidad.

Por ejemplo, hambre de justicia, consecuencia directa de la anterior. La injusticia se manifiesta en cada momento y en cualquier circunstancia. Es justo que algunos tengan tanto y muchos no tengan nada o muy poco ? Es justo que los países ricos no ayuden convenientemente a los que no lo son a desarrollarse y a erradicar la probeza permanente, el hambre constante y la desesperación ? Es justo que haya todavía en el mundo millones de hombres sojuzgados por la tiranía de regímenes totalitarios ? Son tantas las injusticias que presenciarnos a diario que su lista no tendría fin y siempre se olvidaría alguna.

Todas estas hambres tienen un origen común ; la incapacidad de la humanidad en enfrentarse con resolución y honradez a los problemas que se le han planteado. Se habla mucho y se hace poco. Se convocan congresos, conferencias, simposios, al término de los cuales se redactan unas hermosas resoluciones o recomendaciones que no se convierten nunca en hechos. Bastaría sin embargo con que desparecieran los egoísmos personales, de grupos o de naciones. Bastaría con que se pensara un poco más en los otros y no únicamente en sí mismo.

Bastaría en suma que la «Humanidad», como se la suele llamar, fuera más «humana».

A.P. BARCELONA
PALACIOS

A mi pueblo, en la década de los años cincuenta

*espejo, balcón de la campina cordobesa
con su castillo de los tiempos mediavales
hombres como quijotes y campesinos.
raíz de una estirpe y muy formales.
Se forjarón en la Tierra muy ufanos
derramando su sudor cada momento,
con un trozo de pan que le daban sus patronos,
daban su jorna ellos muy contentos.
Conocieron las torturas y las penas
el dolor la tristeza y la amargura
el amor maternal se iba perdiendo,
porque sus vidas no estaban seguras.
El hambre, fuè simbolo de una derrota,
acompanada de miedo y tiranía
y si cualquiera levantaba su mirada,
la carcel le esperaba noche y día.
Ninos desnudos y descalzos,
con sus rostros muy quebrados
que me da, tanta pena el recordarlo
y sus padres sin poder alimentarlos.
Espejo, tu marco te lo rompieron,
y ese marco presentaba,*

*aquellas hombres valientes
que la Tierra trabajaban.
Adonde fuerón aquellos,
porque muchos no volvieron
de campos de concentración,
y otros, en penales se pudrierón.
Sin contar de aquellos otros,
que tuvieron que salir,
teniendo limpias sus manos
por mandar, y esto es de humanos
como es nuestro paisano
que se llama, Antonio Ortiz,
Esta historia, es de mi pueblo,
que el recordarlo me aterra
yo hago muchas preguntas
sin encontrar tal respuesta,
y al final todos me dicen,
que fuè culpa de la guerra.*

*Para mi paisano y amigo, Alfonso Gutierrez.
Espejo a 2 de Enero de 1979
El autor : Justino NAVARRO PRIEGO.*

ETAT des COMPTES de la SECTION ESPAGNOLE de notre AMICALE

CUOTAS CORRESPONDIENTES A LOS ADHERENTES DE L'AMICALE DE
VERNET RESIDENTES EN ESPANA Y DONATIVOS

	CUOTA	DONATIVO
Bienfaiteur 3 Armando Maiques (Planas)	300	
Actif 90 Antonio Guardia Socada	300	400
Actif 141 Angel Planas	300	
Actif 201 Pedro Cuyás Font	300	
Actif 300 Juan Benaiges Guasch	300	
91 Vda. de D. Eladio Hernanx Humbrias	300	
Actif 99 Juan Juan López	300	100
Actif 202 José Calpe Andres	300	
Actif 121 Manuel Mogica Lafuente (Ano 1978)	300	
Actif 121 Manuel Mogica Lafuente (Ano 1979)	300	
Actif 47 Francisco Canadas Ferrer	300	
Actif 89 Mariano Grauliana Oliveras	300	
Actif 211 Bismar Solé Sedó	300	
Actif 159 Juan Ruiz Calvo	300	
Actif 209 Francisco Bou Fernández	300	
Actif Vicente Muzas Cama	300	400
Actif Nicolás García Béjar	300	
Actif 48 Ernesto Camarzana	300	400
Actif 213 Francisco Sanz Hernanz	300	
Actif 56 Ignacio Domedel Pallarés	300	
Actif 10 José Aymerich	300	700
Actif 180 Pablo Saltó Riu	300	700
Actif 210 Ramón Gumá Poch	300	
Actif 208 Enrique Rodrigo Marín	300	
Actif 8 Román Antas Pena	300	200
Actif 127 Luis Montero	300	
Actif 206 Antonio Sancho Juncosa	300	400
Actif 212 Agustín Palacios Tortosa	300	
Actif 74 Ramón Fábregas Vila	300	
Bienfaiteur 204 Melitón Bustamante	300	
	9 000	3 300

RESUMEN

Cuotas.....9 000
DONATIVOS..... 3 300

12.300

Donativo efectuado por Francia a la Amicale de Espana para visitas a tumbas acordado con Planas en la reunión el día 3.3.79...

1.075

Fotocopias de la rectificación del Boletín de Francia, entregadas a todos los adherentes.....

525

1.600

Cuotas y Donativos.....12.300
Menos Donativo y gastos..... 1.600

Para entregar a Francia Ptas 10.700

Cierre de cuentas efectuado por la Delegación en Espana hasta el 22 de Mayo 1979.

RELACION DE INGRESOS Y GASTOS OCASIONADOS EN LAS VISITAS A
LAS TUMBAS DE LOS EX INTERNADOS DEL CAMPO DEL VERNET FALLE-
CIDOS EN ESPANA (Acuerdo en nuestra reunión 1.9.1978 en Barcelona).

DONATIVOS

Francisco Canada	1.000
Mariano Grauliana	1.000
Luis Montero	1.000
José Aymerich	1.000
Pedro Cuyás	400
Francisco Bou	200
Bismar Solé	500
Román Antas	1.000
Antonio Sancho	1.400
Lucia, Vda Zafon	1.000
Ramón Fábregas	500
Juan Esteve	1.000
José Calpe	500
Enrique Rodrigo	500
Juan Benaiges	700
Angel Planas	700
Antonio Guardia	700
Pablo Saltó	1.200
Ernesto CAMARZANA	1.000

Total... 15.300

GASTOS

Corona ramo Eladio Hernanx	3.000
Ramo flores José Rey	3.000
Ramo Flores Juan Zafon	2.500
Ramo Flores Ramón Simón	2.500
Gasolina coche prestado en el viaje a Lérida (Rey)	1.000
Autopista ida y vuelta a Lérida	660
Gasolina dos coches prestados viaje a Puigreig (Simón)	1.400
Autopista ida y vuelta a Puigreig	760
Gastos varios, fotografías tumbas, circulares notificaciones, envios cartas etc.	555

Total... 15.375

OPERACION

Gastos...	15.375 Ptas
Donativos...	15.300 Ptas
Déficit....	0.075 Ptas
El Comité de nuestra Amicale en Francia, hace un donativo por este deficit, quedando por lo tanto, completamente saldado.	

Presidente A. Planas

Delegado
J. BENAIGES

Delegado
A. GUARDIA

NOS PEINES

HUGO SALZMANN n'est plus. C'est le 14/10/1979 à BAD KREUZNACH (R.F.A.) que notre Camarade Hugo SALZMANN est décédé à l'âge de 76 ans.

Né le 4/2/1903 à BAD KREUZNACH dans une famille ouvrière, il a, dès sa quinzième année travaillé dans la métallurgie.

Après la première guerre mondiale il adhère au P.C. Allemand. Elu conseiller municipal en 1929 dans sa ville natale, il participe à tous les débats politiques jusqu'à l'arrivée au pouvoir d'Hitler en 1933. Pourchassé par les nazis et après de longs mois de clandestinité il émigre vers la France et Paris, où il participe à l'organisation des immigrés politiques Allemands jusqu'en 1939. Arrêté le 1^{er} septembre 1939 à Montreuil sous Bois il sera transfé-

ré, deux mois plus tard, au camp du Vernet d'Ariège avec notre Président d'Honneur Franz DAHLEN, le Docteur Friedrich WOLF et d'autres. Au camp du Vernet il était à la baraque 8 du quartier B où, il était très connu pour ses qualités de dessinateur et sculpteur sur bois. Ses qualités ont d'ailleurs été citées par Bruno FREI dans son livre «Les hommes du Vernet».

C'est la police de Vichy qui viendra au Vernet prendre en charge notre Ami Salzman pour le conduire vers les prisons de Castres, Moulins et la Santé à Paris. C'est dans cette dernière qu'en 1943 la gestapo viendra le prendre pour le conduire vers les prisons Allemandes de Treves, Coblenze et Moabit à BERLIN.

Condamné aux travaux forcés il ne sera libéré qu'en Mai 1945 par l'armée Américaine à BUTZBACH (Hesse).

Enfin libre après six années passées en immigration et dans six camps et prisons, il revient vers sa ville natale ou il va subir une autre rude épreuve en apprenant la mort de sa femme, assassinée au camp de Ravensbruch par la gestapo.

Dès 1945, malgré l'amertume des sévices subis, notre ami reprend ses activités sociales et politiques.

Réélu encore une fois conseiller municipal de Bad Kreuznach, puis élu député du district, il continue ses activités syndicales et de représentant juridique de ses camarades jusqu'au dernier jour d'une vie bien remplie.

Nous avons perdu un ami, un camarade des jours sombres, un sculpteur et surtout un homme de lutte contre le nazisme.

A sa femme et à sa fille nous renouvelons ici nos très sincères condoléances.

CAMP DU VERNET



CORVÉE DES « TINETTES »

Hugo Salzman

NOS PEINES

Lorsque la nouvelle du décès de notre cher ami Martin PALLI nous a été annoncée, nous n'avons pu cacher notre stupéfaction attristée.

A vrai dire, tous les membres du Comité ont connu PALLI au quartier B et, bien que malade, nous ne nous attendions pas à son décès. C'est au mois de Juin, à CERET (P.O) qu'une délégation de notre amicale conduite par J. CARRASCO l'a accompagné à sa dernière demeure.

Né le 23 novembre 1905 à Barcelone (Espagne) Palli a été Capitaine de la garde de la Généralitat Catalane en Juillet 1936.

Après trois ans de guerre en Espagne dans l'armée Républicaine, il arrive en France le 12/12/1939 ou le camp d'Argeles et le fort de Collioure ont été pour lui l'avant gout d'une suite de détentions dans les camps.

Le camp du Vernet de 1940 à 1944

PALLI N'EST PLUS

Déporté à Aurigny

Evadé d'un convoi dans la région Parisienne, il s'engage dans les F.F.I. et participe aux combats de la Libération de Paris. Revenu en Ariège rejoindre sa femme en 1945, il ne jouira pas longtemps de cette liberté pour laquelle il avait tant lutté et souffert car, en 1950 la guerre «froide» le conduira en Algérie en liberté surveillée, avec interdiction de rejoindre la Métropole. Dès son retour en 1969, bien que portant moralement les traces de ces divers internements, Palli a fait preuve, sans faiblir, d'un courage exemplaire.

A son épouse dévouée qui là toujours entouré de soins affectueux nous renouvelons nos condoléances attristées et l'assurance de notre chaleureuse et fraternelle sympathie.

Casado Morales

Nous avons la douleur de vous faire part du décès de notre ami CASA — DO MORALES Juan survenu le 23 août 1979 dans son domicile de la Tour du Crieu Ariège.

Notre Ami CASADO était membre bienfaiteur de notre Amicale depuis sa fondation ; et à laquelle il était beaucoup attaché.

Déporté à MAUTHAUSEN de Juin 1940 à 1945, il devait être un des premiers réfugiés politiques républicains espagnols à franchir les fatidiques grilles des Camps de la mort. Les 5 années de déportation devaient le marquer à tout jamais.

Rentré en France, sa santé terriblement ébranlée, et alors qu'il aurait dû être orienté vers un Centre de Repos ; il lui fallût tout de suite se remettre au travail pour subvenir à ses besoins.

Oui, notre ami CASADO était encore très jeune pour nous quitter, car c'est tout juste s'il venait de faire valoir ses droits à la retraite. A sa chère épouse Carmen, à ses enfants et petits enfants ; la Rédaction du Bulletin et l'Amicale tout entière présentent leurs condoléances les plus sincères, en leur disant que le souvenir de Juan restera toujours avec nous.



Nous venons d'apprendre le décès de nos Camarades :

- DAL POZZO Pietro, à TREVISO (Italie)
- GUERRERO Juan, à CRETEIL
- PEREZ Gaspar ANTONIO, à BLA — GNAC (Hte Garonne)

A leurs familles nous adressons nos condoléances attristées et l'assurance de notre fraternelle sympathie.

RECHERCHES

Les deux camarades du convoi ayant séjourné à la synagogue de Bordeaux, avec destination l'Allemagne, évadés du convoi à Remoulins au moment d'un passage d'avions, sont priés de se faire connaître à l'amicale ou d'écrire à leur compagnon de fugue BI Bismark SOLE SEDO «Allias Tarzan» résidant actuellement à Barcelonne (Espagne).
Calle Petrarca 26 - BARCELONA ESPAGNE.



- ALBUM - SOUVENIR DE L'EXIL REPUBLICAIN ESPAGNOL EN FRANCE -

Nous informons nos amis que la publication de cet ouvrage a été retardée involontairement. Sa parution en édition populaire, écrite en Espagnol uniquement, vera le jour à l'occasion de notre prochaine Assemblée du mois de Juin.

Notre camarade CARRASCO, auteur de ce recueil, nous fait savoir qu'une édition de luxe et en plusieurs langues sera publiée courant 1980.

Républicains Espagnols
CHEMIN DE L'EXIL 1939

Liste de Soutien a l'Amicale du 21 mai 1979 au 6 fevrier 1980

NOMS et PRENOMS.	DEPARTEMENTS ou PAYS	FRANCS	NOMS et PRENOMS	DEPARTEMENTS ou PAYS	FRANCS
CUBEL Manuel	Andorre	50,00	SALINAS José	11800	60,00
WALTER KOHN	Autriche	62,89	TAUBER Maurice	75018	50,00
Dr GALLARDO F.	31300	100,00	A. BUJARD	69005	100,00
MIHAIL FLORESCU	Roumanie	250,00	FRANZ DAHLEN	R.D.A *	50,00
FOTI Francesco	Italie	50,00	CODINA Philippe	81200	80,00
GUTIERREZ Alfonso	09100	30,00	Mme JACOTTET G.	81600	100,00
GASPARD Melsion	11000	50,00	TAUBER Maurice	75018	100,00
TODT WALTER	Hamburg	60,25	LOZANO Clément	09500	50,00
CHACON Diego	47000	50,00	GROBOCOPATEL Victor	30000	150,00
FERNANDEZ Ramiro	81000	50,00	MAURI Henri Georges	47200	100,00
CARDONA José	30600	50,00	BUSTAMENTE Emile	09100	20,00
ESTEVE Juan	60200	50,00	FURLAN SILVESTRE	Yougoslavie	100,00
NAVARRA Juan	Canada	233,38	CREUS Joseph	66340	10,00
MARTIN Théophile	64340	50,00	BLESY (A.A.V.F.Ep.R.)	75009	50,00
Dr Jules ROUSSE	09400	100,00	CHINCHILLA Joseph	11300	10,00
FRED SAMUEL	75008	500,00	SANCHEZ Angel	31400	50,00
Dr Heinrich DUERMAYER	Autriche	100,00	Dr GALLARDO F.	31300	50,00
ARTIME José	31400	50,00	RICARDO SANS	31000	10,00
MANCHON José	81210	100,00	CASTELLANI Adelchi	Italie	50,00
ROVIRA Jean	11400	50,00	MARTINEZ Sébastien	65410	50,00
MENOU DAMIEN	09000	25,00	GRANIER Aimé	09400	50,00
AREVALO Pierre	40100	20,00	CERVERA Antonio	31000	50,00
CUBELLES Joseph	09100	20,00	AYMERICH José	Espagne	

1000 Pts, Rectificatif du Bulletin n°77

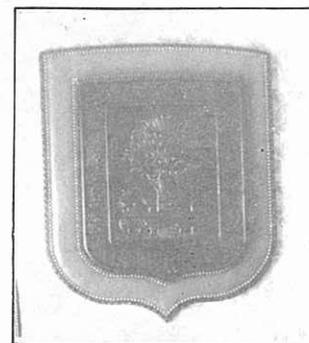
Liste des nouveaux adhérents à notre Amicale depuis le 21 mai 1979 au 6 fevrier 1980

BRAVO Elidoro, 29 rue du Pré Vicinal, 31270 CUGNAUX (Membre Actif)
 BORROY Julian 32 rue G. Faure, 09200 ST GIRONS (Membre Actif)
 JIMENEZ Celedonio 22 rue Blanché, 95880 ENGHEN LES BAINS (Membre Actif)
 JIMENEZ Joaquin 42 av. Camille Pujol, 31079 TOULOUSE (Membre Actif)
 NICOLAS Garcia Alfredo - Les Pres de Bouex, BOUES, 16410 DIGNAC (Membre actif)
 QUINTANA José 11 av de la Colonne, 31500 TOULOUSE (Membre Actif)
 SORIANO Luis Impasse des Prounelles 30100 ALES (Membre Actif)
 Dr GALLARDO François, 77 av de Muret 31300 TOULOUSE (Membre bienfaiteur)

SOUSCRIPTION

«ALBUM-SOUVENIR DE L'EXIL REPUBLICAIN ESPAGNOL,
EN FRANCE»

MARI Jean José, 2 exp. Acompte 160,00 F
 VIGNAS Joaquin 1 exp. Acompte 80,00F
 Amicale D.R. Mauthausen, 1 Exp. Acompte 80,00F
 Dr GALLARDO F. 1 Exp. Acompte,80,00F
 CARDONA José, 5 Exp. Acompte, 600,00 F
 TAUBER Maurice 3 exp. Acompte 100,00F
 CREUS José, 1 Exp. Acompte, 80,00 F
 ARMENTA CR 2 Exp. Acompte 160,00 F
 A. BUJARD, Historien des Camps, 1 exp. Acompte 80,00 F
 NAVARRO Joseph, 1 Exp. Acompte 80,00 F
 SANCHEZ Angel, 1 Exp. Acompte 50,00 F
 QUINTANA José 1 exp. Acompte 80,00 F



Cet arbre de Guernica, travail d'un membre de l'Amicale, et présenté dans un magnifique tableau en relief, sera l'objet d'une tombola le 8 juin à l'occasion de nôtre Assemblée.

Testament d'un survivant du "train fantôme"

L'année 1942 a représenté pour moi le premier pas fait dans l'histoire de la Résistance française. C'est précisément entre le 20 et le 25 septembre que j'ai commencé à appartenir à la 2^e Brigade de guerrilleros espagnols.

Nous étions alors tous convaincus que l'essentiel de la lutte devait se mener dans les zones encore libres mais menacées par l'invasion et les camps de concentration.

Au matin du 8 janvier 1943, je fus arrêté chez moi par la police de Vichy. A partir de cet instant, j'étais devenu un individu suspect, dangereux et j'étais démuné face aux accusations du gouvernement. On m'accusait d'être le directeur de «Reconquista de Espana» (journal clandestin édité en France par l'Unión Nacional Espanola). Peu après, on me transféra au camp de Noé. On nous garda là, enfermés dans des cellules que nous partagions avec ces mêmes gardiens qui nous maltrahaient dans le froid, la misère et la faim. Plus tard, on nous envoya au camp du Vernet. Le directeur m'accusa officiellement - d'être moi-même directeur de «Reconquista». Je lui ai répondu dans un français approximatif :

«Je suis cordonnier et je n'ai absolument rien à voir avec le directeur du journal.

- Je vais vous renvoyer en Espagne, menaçait-il

- Si vous me renvoyez rétorquai-je, il est fort possible que vous aussi soyez vous-même bientôt envoyé quelque part.»

Ce fut tout.

Le 30 juin, les troupes nazies occupent le camp du Vernet. A partir de ce moment commence véritablement la domination cruelle des nazis sur les prisonniers du camp. Le lendemain, nous prenions le train de la déportation. Nous étions soixante-dix hommes dans un wagon qui normalement en contenait quarante ou bien alors huit chevaux.

Nous faisons le trajet vers le camp en Allemagne complètement nus, sous une chaleur qui provoqua la mort par asphyxie de plusieurs camarades. Il faut dire que l'air, le besoin d'air, était pour nous plus fort que le besoin de manger ou de dormir. Nous savions tous que cette chaleur insupportable pouvait d'un moment à un autre précipiter notre mort.

Malgré notre impossibilité totale à nous imaginer un jour libres, nous cherchions tous le moyen de nous

éviter. Certains de mes camarades supportaient, ballotés entre l'humour et le désespoir, l'interminable itinéraire que devait aboutir dans un camp d'extermination en Allemagne. Je me souviens, par exemple, de Nitti, Vicente Muzas, Serrano et Diaz. Quand je repense à cet optimisme démesuré qui régnait dans ce groupe, et qui nous soutenait, cela réveille en moi le souvenir de cette fraternité qui nous unissait dans ce wagon, malgré l'horreur des conditions dans lesquelles on nous maintenait.

Je pourrais aussi citer d'autres anecdotes et faire revivre ces camarades espagnols qui chantaient, oubliant pour un instant la perspective d'une horreur plus grande encore dans un camp où l'on nous enmenait, ou bien ces autres qui se recroquevillaient, les mains entre les genoux attendant en dormant la fin de l'épouvantable voyage.

Mais la chaleur asphyxiante et la soif obsédante finirent par créer l'urgence de la fuite. N'importe quelle action impliquait la certitude, la totale conviction, que les chances d'en sortir vivant étaient nulles et que, finalement, peu importait - C'était du moins mon cas - qu'ils nous tuent car dans ces conditions mieux valait s'avancer vers la mort plutôt que d'endurer cette souffrance toute la vie durant, qu'être soumis à l'horrible cauchemar de la survie dans ce train.

A la gare de Valence, on nous avait permis de descendre du wagon, toujours nus, pour prendre un peu d'air, et pour uriner. Instantanément, je pris la décision de m'évader. J'avais besoin d'un pantalon, on me le jeta. Je commençai à m'éloigner, en passant derrière des wagons stationnés sur une voie parallèle. Sans cesser de jeter des coups d'œil, attendant à chaque instant la balle meurtrière. J'étais arrivé ainsi jusqu'à des escaliers qui débouchaient sur une rue de Valence.

Avant toute chose il me fallait, pour ne pas trop me faire remarquer, une chemise. En arrivant près d'un chantier, je rencontrai un maçon qui enleva la sténne et me la donna. Dans le court dialogue que nous eûmes, il m'indiqua le moyen d'entrer en contact avec un groupe de résistants français.

Le lendemain, je me mis en rapport avec le capitaine Pons, des F.F.I., 3^e Bataillon, 1^{re} Compagnie de la Drôme. Le capitaine me posa quel-

ques questions et en particulier s'enquit de mes activités politiques dans le passé et de ma spécialité militaire. Je lui répondis que j'avais été capitaine d'une compagnie de mitrailleuses pendant la guerre d'Espagne. Il supposait que j'étais un évadé du train de prisonniers et que mon intention était de collaborer volontairement à la résistance contre les Allemands. Il me dit qu'on avait grand besoin de gens de ma spécialité, et ajouta aussitôt qu'il était inutile de chercher des contacts politiques, et que la seule consigne était de lutter contre les Allemands.

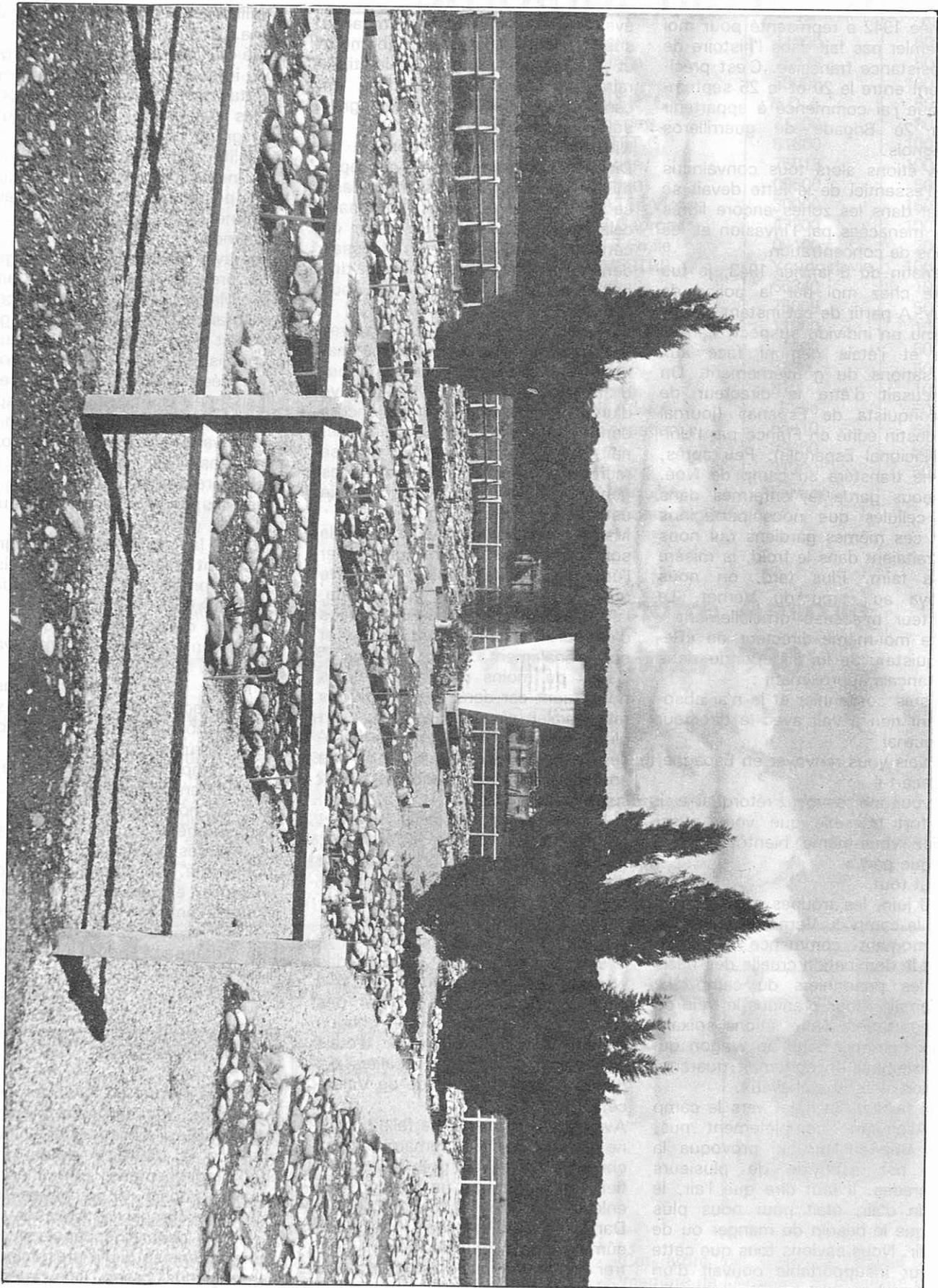
Après avoir libéré plusieurs villages, nous prenons Valence le 31 août 1944. Malgré cela, il restait encore des batailles à gagner, et l'Espagne subissait toujours le fer du franquisme. Mais qui, dans cette euphorie provoquée par la libération, songeait à l'Espagne ! Qui mentionnait l'Espagne qui cultivait dans son coin la force vivante du fascisme ? Comment sensibiliser ces gens ivres de leur propre liberté à la nécessité de libérer l'Espagne ? Seules, quelques unités de guerrilleros essayèrent de continuer la lutte armée en Espagne, s'affrontant à une armée franquiste solide et préparée à toute éventualité. En vain.

J'ai voulu rédiger ces quelques pages en tant que survivant et évadé du «train fantôme», comme un hommage à mon ami Francesco Nitti. La lecture des extraits de son livre «Ocho caballos, setenta hombres», parus dans la revue «R 4», m'ont rempli d'une grande joie et d'une intense émotion. Ceci est donc un hommage à celui que j'ai accompagné et qui m'a accompagné en diverses situations de la vie quotidienne. Le souvenir de notre rencontre et de notre amitié a multiplié l'émotion que j'ai ressentie à la nouvelle de sa mort, ainsi que mon admiration pour lui toujours vivante.

A. CERVERA

Nota de interes Social

La oficina laboral de PAU comunica que se ha dispuesto recientemente que aquellos jubilados que hayan obtenido la (Retraite) antes de la edad reglamentaria por Inaptitud para el trabajo y se hallen a la espera de cumplir los 65 años para percibir la pension española pueden ahora obtenerse dicha prestación en determinados casos. Los interesados deben pedir información en la citada Oficina Laboral que se encargara de tramitar los expedientes.



Vue de la nouvelle Inscription dans la stèle du Monument du Cimetière